Placements : comment changer (un peu) le monde avec son argent ?

Découvrons ensemble des outils concrets pour avoir un impact concret et positif avec son argent !

Bernard Bayot

Financité

ENSEMBLE, CHANGEONS LA FINANCE

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- La finance
- La finance durable
- La finance solidaire
- Et en Belgique ?

LA FINANCE

PARTIE 1



Financité

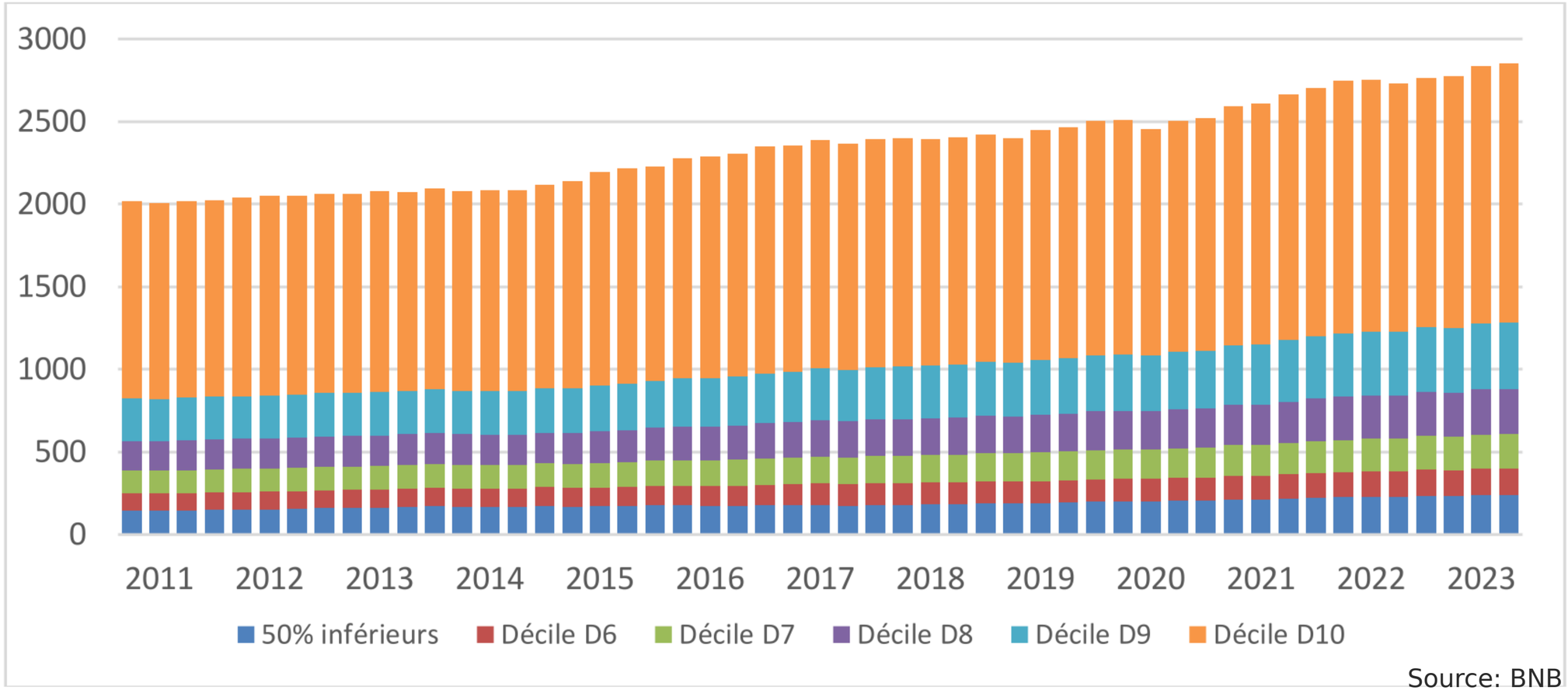
ENSEMBLE,
CHANGEONS
LA FINANCE

Définition de la finance

- Les activités économiques ont besoin d'argent pour être réalisées.
- Les activités économiques sont mises en œuvre par des acteurs économiques : entreprises, association, pays….
- Pour se financer les acteurs économiques font appel à des instruments financiers : action, obligation, crédit…
- De l'autre côté, des acteurs financiers (banques, investisseur particulier, investisseur institutionnel…) placent de l'argent dans ces instruments financiers.
- Ces instruments financiers sont transformés en produits financiers : compte bancaire, fonds d'investissement, produit d'assurance, crédit…

Qui détient la richesse financière ?

Graphique 1 : Patrimoine net des ménages en Belgique (milliards d'euros)



Source: BNB

Qui détient la richesse financière ?

Parmi les actifs des ménages, on distingue les actifs réels (une habitation, par exemple) des actifs financiers :

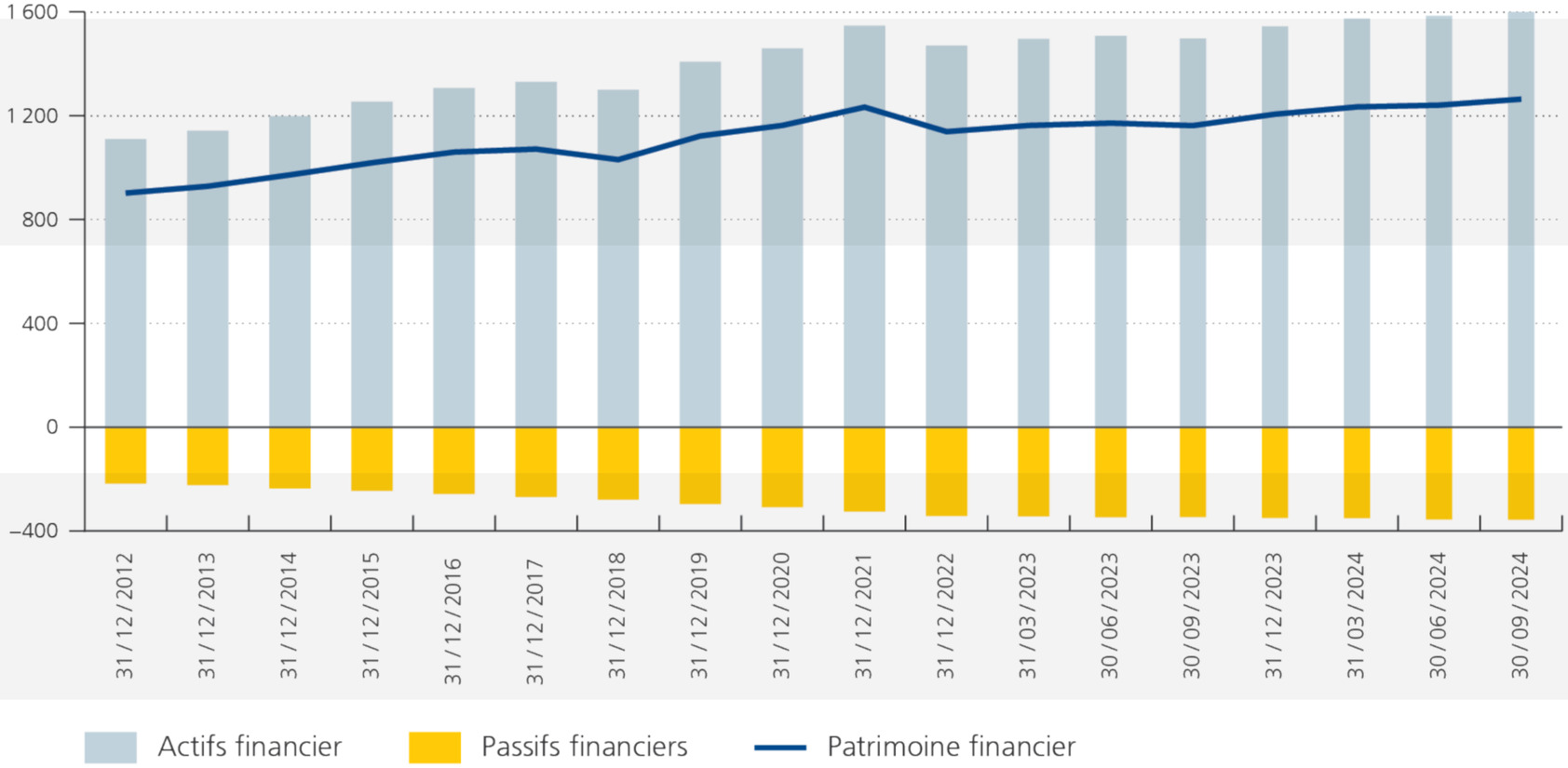
- ces derniers sont importants,
- (très) mal répartis dans la population et
- peuvent poser un problème de démocratie.

Source: BNB

Le patrimoine financier des particuliers

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE FINANCIER, DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS DES MÉNAGES

(milliard d'euros)



Source: BNB

T’es riche, toi ?

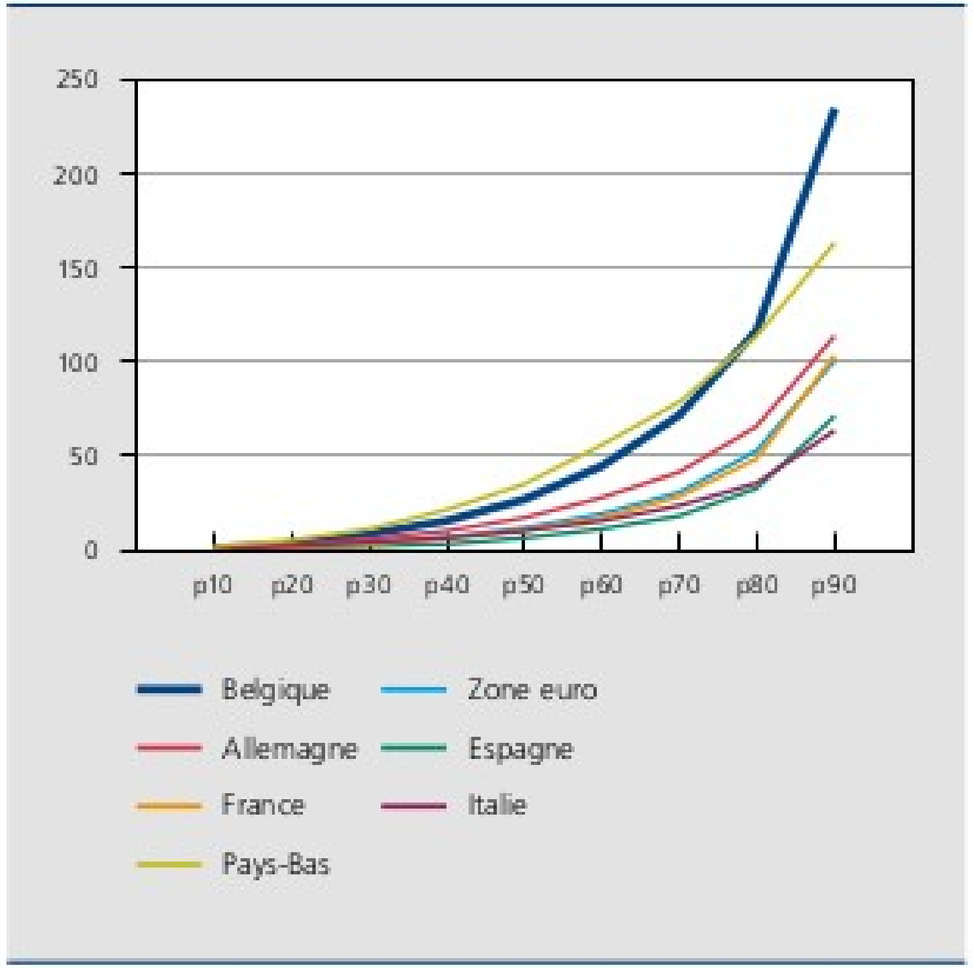
En moyenne, oui : au 1er janvier 2024, la population légale belge comptait 11.763.650 habitants (source: Statbel), cela fait donc, pour chacun.e de nous, un patrimoine financier brut de 134.720 € et net de 104.508 € au 30 juin 2024.

Mais les actifs financiers, s’ils sont importants, sont aussi (très) mal répartis dans la population et peuvent poser un problème de démocratie.

Le coffre-fort des 10 % les plus nantis abrite 70 % des actifs financiers détenus par les ménages alors que les 50 % les moins riches n’en possèdent que 6 %. Même pour les dépôts bancaires, on constate que les 50 % les moins riches détiennent ne détiennent que 16 % de l’encours contre 40 % pour les 10 % les plus riches (Dominique Berns, Le patrimoine des ménages a presque triplé en un quart de siècle, Le Soir, 20 mai 2024).

GRAPHIQUE 5 RÉPARTITION DU PATRIMOINE FINANCIER

(déciles, milliers d'euros)



Sources : HFCS, BNB.

Répartition du patrimoine financier

- Chiffres 2010
- Ph. Du Caju, Revue économique, septembre 2013

Quels sont ces actifs financiers ?

Les actifs financiers sont :

- d’abord des dépôts à concurrence de 27 %, ensuite, dans l’ordre, des actions non cotées, des produits d’assurance et des parts de fonds d’investissement
- (très) mal répartis dans la population.

Actifs financiers au 30 juin 2024

Billets et pièces	Dépôts	Titres de créance	Actions cotées	Actions non cotées et autres participations	Parts de fonds d’investisse-ment	Produits d'assurance	Divers
40,7 milliards €	434,8 milliards €	63,5 milliards €	86,9 milliards €	369,1 milliards €	284,9 milliards €	288,3 milliards €	16,7 milliards €
2 %	27 %	4 %	5 %	23 %	17 %	18 %	1 %

Source: BNB

LA FINANCE DURABLE



Financité

ENSEMBLE,
CHANGEONS
LA FINANCE

Définition de la finance durable

- A travers des produits financiers, mobiliser de l'argent dans des activités économiques en faveur de la durabilité et/ou du climat.

- Dans le monde financier, les entreprises (et les pays) sont notés selon des critères ESG : environnement, social et gouvernance.

- Les acteurs financiers durables mettent en place des critères d'exclusion, des critères positifs et de l'engagement actionnarial pour créer des produits financiers durables.

EU Sustainable Finance

Comment intégrer la durabilité dans le cadre politique afin de mobiliser les financements pour une croissance durable.



1. Taxonomie des activités durables
2. Standard européen pour les obligations vertes
3. Divulgation par les entreprises des informations liées au climat
4. Divulgation par le secteur financier de la durabilité
5. Plateforme sur la finance durable

Financité

ENSEMBLE, CHANGEONS LA FINANCE

Taxonomie européenne

21 avril 2021, la Commission européenne publie le cadre réglementaire

En l'état

6 objectifs globaux

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines
- Transition vers une économie circulaire
- Prévention et réduction de la pollution
- Protection et restauration de la biodiversité des ecosystèmes



Désaccords

- Utilisation de la biomasse comme activité de transition
- Utilisation du gaz et du nucléaire comme activité de transition
- Agriculture

Couvre 40 % des sociétés cotées établies dans l'UE, responsables de 80% des émissions directes de gaz à effet de serre

Ces référentiels sont-ils sérieux ?



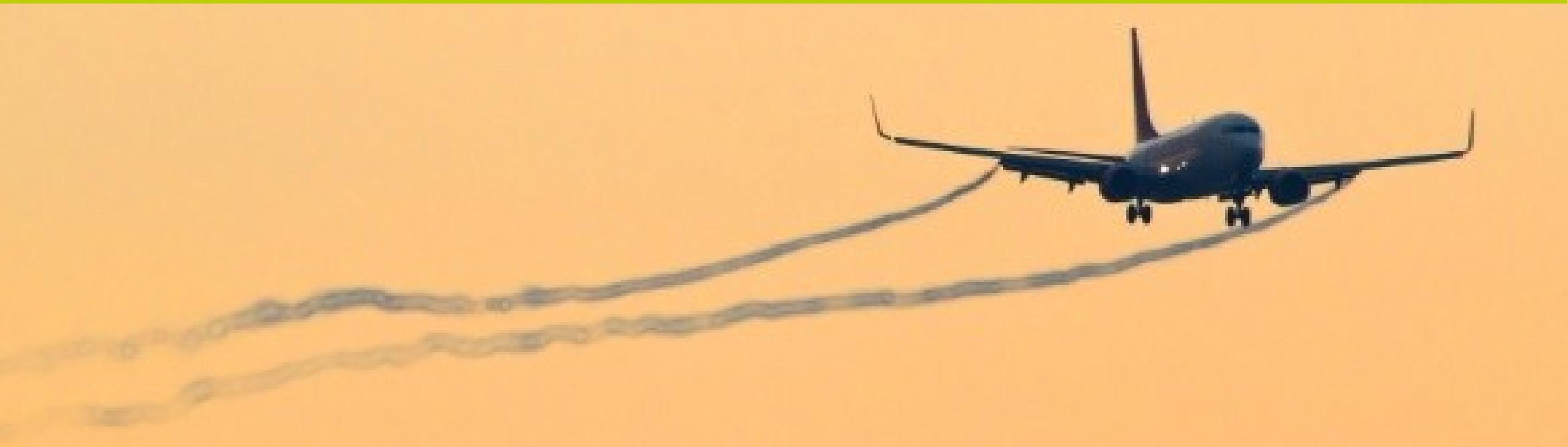
Taxonomie européenne

Le gaz et le nucléaire

- Inclus par la Commission européenne dans un acte délégué publié le 31 décembre 2021.
 - ❖ Centrale à gaz avec un seuil de 270q eq C02 par KWh
 - ❖ Centrale nucléaire si permis obtenu avant 2045 et gestion sûre des déchets radioactifs d'ici 2050

- Commission environnement et économie du Parlement européen oppose un véto
- L'objection rejetée par le Parlement le 6 juillet 2022 et adoption par le Conseil européen dans la foulée
- Plusieurs ONG déposent un recours devant la Cour de justice de l'Union européenne (seuil centrale à gaz pas conforme, centrales probablement encore en activité en 2050, nucléaire ne respecte pas le principe de DNSH)
- L'Autriche et le Luxembourg ont déposé un recours devant la Cour de justice de l'Union européenne
- 5 ONG claquent la porte de la plateforme sur la finance durable (BEUC, Birdlife Europe et Asie centrale, ECOS, T&E et WWF)

Ces référentiels sont-ils sérieux ?



Financité

ENSEMBLE,
CHANGEONS
LA FINANCE

Taxonomie européenne

L’aviation

- En 2023, la Commission européenne propose d’inclure l’aviation dans la liste des activités vertes si :
- les avions sont plus efficaces au niveau de l’utilisation du carburant
- utilisent des SAF (sustainable aviation fuels)

- selon T&E, 90 % du carnet de commande d’Airbus entre déjà dans les critères
- l’efficacité demandée (-15 / -20 %) pour des avions volant plusieurs décennies est insuffisante
- pour produire les SAF en quantité suffisante, il faut beaucoup d’électricité et de bois

Transparence financière

La réglementation SFDR a fait son apparition en mars

SFDR

Sustainable finance disclosure regulation

Les acteur·rice·s des marchés financiers et les conseiller·ère·s financier·ère·s doivent faire preuve de transparence sur la durabilité de leurs investissements et détailler comment

3 articles

- Article 6 : des fonds qui ne sont pas présentés comme durables
- Article 8 : applique des critères ESG mais n'a pas d'objectif précis
- Article 9 : objectif de développement durable (et appellation)

Objectifs

- Eviter le greenwashing financier
- S'assurer que les client·e·s diposent des informations



Transparence financière

Le 14 mai 2024, l’ESMA a édicté des lignes directrices auxquelles tout fonds baptisé « durable », « ESG », « climat », « vert », « social », « transition » ou « impact » doit dorénavant se soumettre.

Elles stipulent que tout fonds utilisant un terme lié à l'ESG ou au développement durable dans sa dénomination doit s'assurer que 80 % de ses actifs sont investis de manière à répondre
• aux caractéristiques environnementales ou sociales du fonds dans le cas des fonds relevant de l'article 8,
• à l'objectif de développement durable du fonds dans le cas de fonds article 9.

Les fonds doivent également appliquer des critères d'exclusion à 100 % de leurs actifs en fonction du terme utilisé, conformément au Règlement Benchmark qui vise à offrir aux investisseur·euse·s ayant adopté des stratégies climat une alternative aux indices boursiers de référence.

L’urgence climatique et le verdissement de façade



Financité

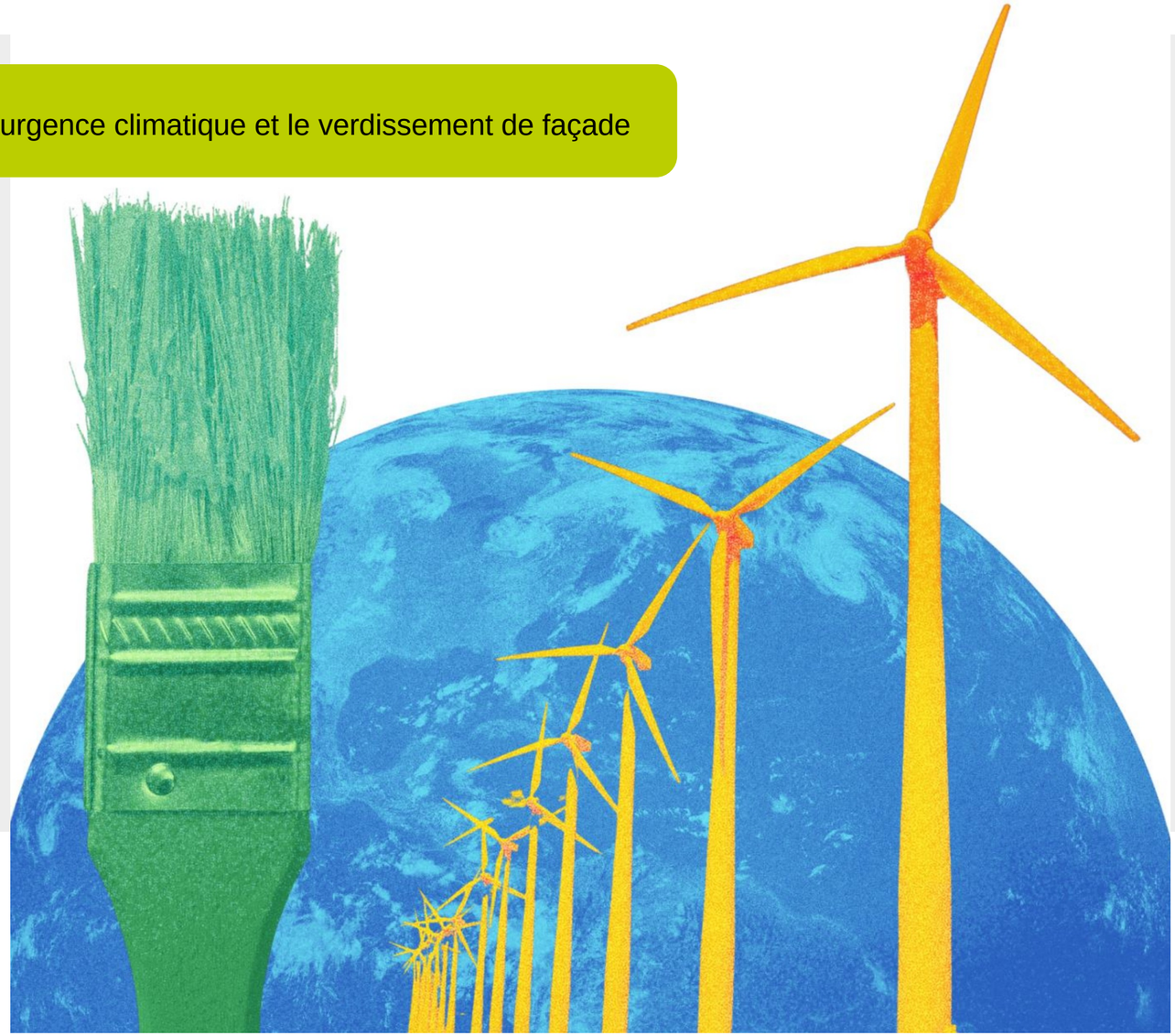
ENSEMBLE,
CHANGEONS
LA FINANCE

Transparence financière

Résultat ?

Entre mai 2024 et juillet 2025, certains fonds ont adapté leur stratégie d’investissement pour se conformer à ces règles mais ils sont beaucoup plus nombreux à avoir choisi de supprimer ou modifier ces références vertes dans leur appellation : près d’un quart de ces auto-proclamés, soit 1 346 fonds sur 5 500, représentant environ 1 000 milliards de dollars d'actifs

L’urgence climatique et le verdissement de façade

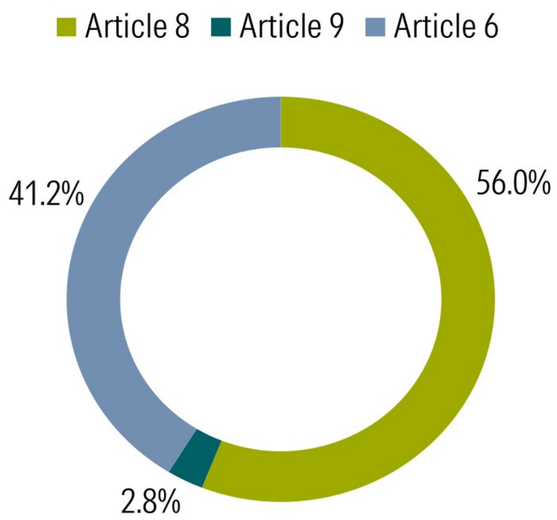


Financité

ENSEMBLE,
CHANGEONS
LA FINANCE

La finance européenne est-elle devenue durable ?

Exhibit 7a SFDR Fund Type Breakdown (by Assets)



Source: Morningstar Direct. Data as of September 2025. Based on SFDR data collected from prospectuses on 98% of funds available for sale in the EU, excluding money market funds, funds of funds, and feeder funds.

SFDR Article 8 and Article 9 Funds: Q3 2025 in Review

Morningstar, 2025.

Financité

ENSEMBLE, CHANGEONS LA FINANCE

LA FINANCE SOLIDAIRE



Financité

ENSEMBLE,
CHANGEONS
LA FINANCE

Définition de la finance solidaire

La finance solidaire est un concept économique qui applique au secteur financier les principes de l'économie sociale et solidaire.

Elle consiste à fournir, sans visée spéculative et moyennant une rémunération limitée, l’argent nécessaire à la réalisation d’opérations économiques qui présentent une valeur ajoutée pour l’humain, la culture et/ou l’environnement, en vue de favoriser le bien commun, la cohésion sociale et la gouvernance démocratique.

1. Solidaire

La condition de solidarité s'apprécie au regard de deux éléments qui concernent **l'objectif et l’objet du financement**.

1. Solidaire

A. Objectif du financement

Le financement doit viser l’un des trois objectifs suivants :

- soit répondre à des besoins réels de personnes ou de groupes pour sortir de la précarité,
- soit favoriser l’émergence et le développement d’activités nouvelles rencontrant des difficultés d’adhésion auprès des banques classiques : l’environnement, l’éducation, l’action sociale, etc., particulièrement sur le plan local,
- soit faire la preuve que l’économie peut être utilisée de façon plus humaine et plus au service des personnes.

1. Solidaire

B. Objet du financement

Le financement doit financer des activités de l’économie sociale, c’est-à-dire que les projets et entreprises financées grâce au financement répondent aux principes de l’économie sociale suivants :

- La primauté du travail sur le capital,
- Une autonomie de gestion,
- Une finalité de service aux membres, à la collectivité et aux parties prenantes,
- Un processus décisionnel démocratique,
- Un développement durable respectueux de l'environnement.

2. Démarche socialement responsable

Le financement doit s’inscrire dans une démarche socialement responsable qui concerne les moyens récoltés via des financements labellisés qui ne sont pas directement utilisées pour des activités de l’économie sociale.

Il n’y a en effet pas une parfaite simultanéité entre la mise à disposition des moyens financiers par les financeurs et leur utilisation en faveur d’activités de l’économie sociale, les structures financées devant notamment conserver des liquidités pour faire face à leurs échéances vis-à-vis de leurs créanciers.

Comment faire ? Les structures bénéficiaires de la finance solidaire s’engagent à ce que les moyens qui ont été récoltés via la finance solidaire et qui ne sont pas directement utilisées pour des activités de l’économie sociale soient placées en prenant en considération des préoccupations sociales, éthiques et environnementales.

3. Gestion totalement transparente

La transparence mise en œuvre dans la finance solidaire suppose que, non seulement lors de l’appel à l’épargne et du financement, mais aussi par la suite et de manière régulière, la structure mette à la disposition du financeur toutes les informations sur les caractéristiques légales et financières du financement ainsi que sur l’utilisation faite des fonds pour des activités qui favorisent la cohésion sociale et la démarche socialement responsable que nous venons d’évoquer.

4. Caractéristiques financières fiables et équitables

Le financement doit d’abord offrir des caractéristiques financières fiables en termes d’objectif de rendement, de liquidité (délai nécessaire pour disposer du capital de l’épargne) et de niveau de sécurité (par exemple : répartition des actifs). Ces caractéristiques financières doivent en outre être équitables entre les différentes parties prenantes.

Il faut en outre que, si des frais sont prélevés par la structure financée ou un intermédiaire, à charge des financeurs, ceux-ci n'excèdent pas ceux de financements similaires et qu'ils reflètent la structure réelle des coûts du financement en question. Il ne pourra en être autrement que si la structure financée démontre, de manière transparente, l’avantage qu’ils apportent aux financeurs ou aux projets de l’économie sociale financés.

On se résume ?



Finance

Capital ou dette.



Solidaire

Selon l'objectif et l’objet du financement.



Socialement responsable

Au niveau social, éthique et environnementale.



Transparent

Toutes les informations à tout moment.



Fiable et équitable

Sur l’objectif de rendement, de liquidité, et de niveau de sécurité.

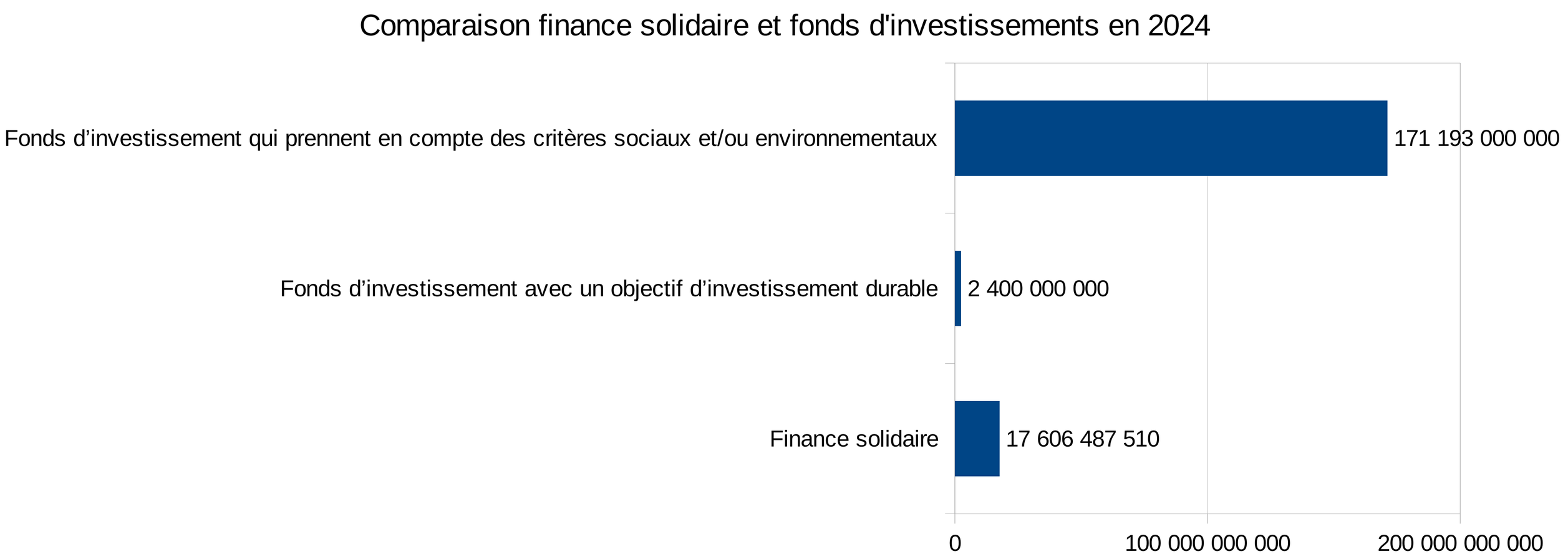
ET EN BELGIQUE ?



Financité

ENSEMBLE,
CHANGEONS
LA FINANCE

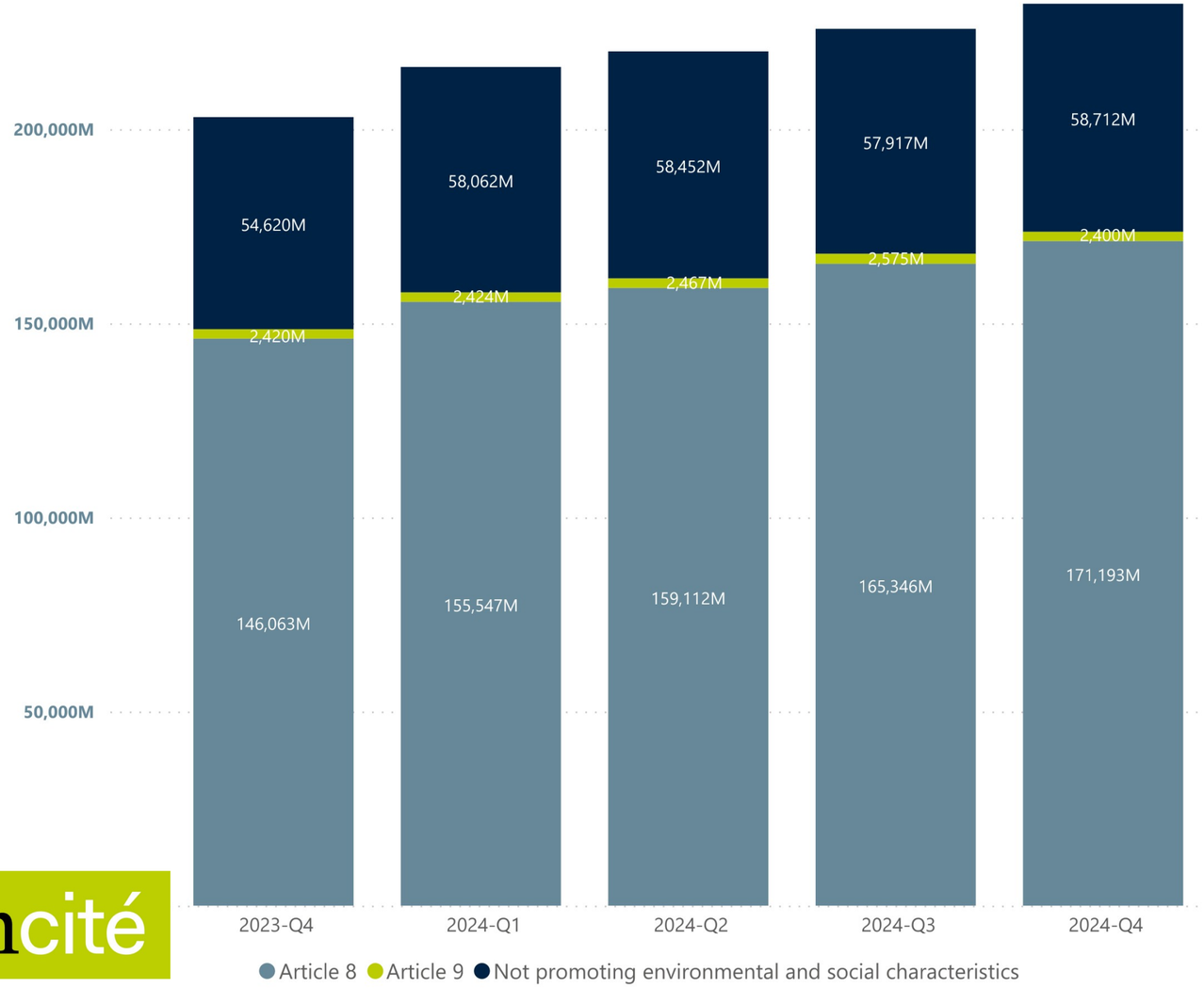
Vue générale



Financité

ENSEMBLE,
CHANGEONS
LA FINANCE

Les fonds d’investissement



FSMA

Belgian public open-ended investment funds
Quarterly dashboard

Q4 2024

April 2025

Financité

ENSEMBLE,
CHANGEONS
LA FINANCE

La qualité des fonds de placement

Les listes noires

à la recherche des actifs nuisibles

Les fonds d’investissement

Constitution de 4 listes noires :

- droits fondamentaux : droit civil, droit humanitaire, droit social, droit de l’environnement, gouvernance
- armes de guerre : armes controversées, armes nucléaires, embargo sur les armes
- climaticide : déforestation, énergies fossiles, nouveaux projets d’énergies fossiles, non-ratification de l’Accord de Paris
- nucléaire : énergie nucléaires, armes nucléaire

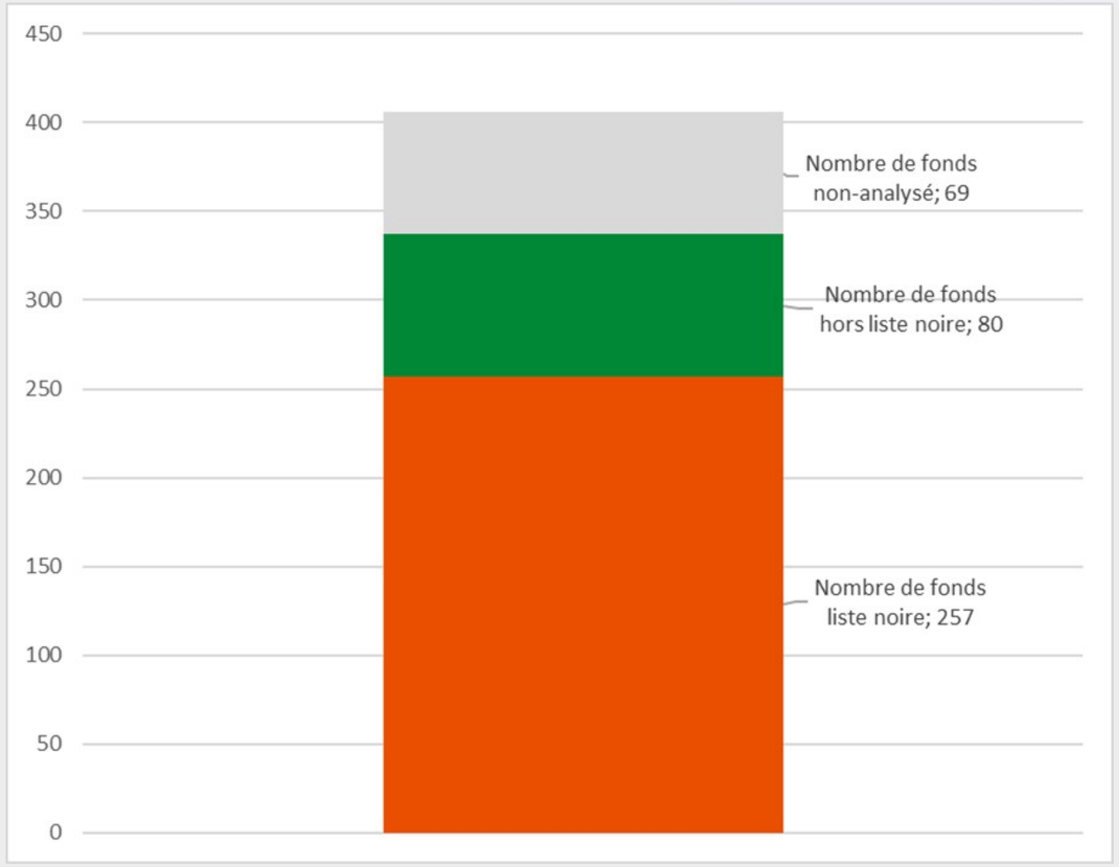
Recherche des compositions des portefeuilles

Recherche dans les portefeuilles d’entreprises et d’Etats présents dans les listes noires

La qualité des fonds de placement

Sur les 406 fonds article 9, Financité a analysé la composition des portefeuilles de 337 d'entre eux.

Exposition à la liste noire **des droits fondamentaux**



Source : Financité 2023

Les entreprises montrées du doigt par la liste noire droits fondamentaux le sont le plus souvent pour des violations de droit de gouvernance (75 % des cas) et des violations de droit social (15% des cas).

Pour les États, les cas sont plus nombreux concernant les violations de droit civil (76% des cas) et de gouvernance (72 % des cas).

Sur les 257 fonds ayant investi dans des actifs de la liste noire, 16 sont commercialisés par Candriam, 14 par BNP Paribas, 12 par Robeco, 11 par Axa, 10 par FIL Investment Management, 9 par Blackrock et Mirova.

Exemples d'entreprises :
Microsoft qui est accusé de discrimination sur le lieu de travail et de travailler avec un fournisseur accusé de travail forcé. Ces deux cas sont des violations de principes contenus dans des conventions de l'organisation internationale du travail (OIT) ratifiées par la Belgique

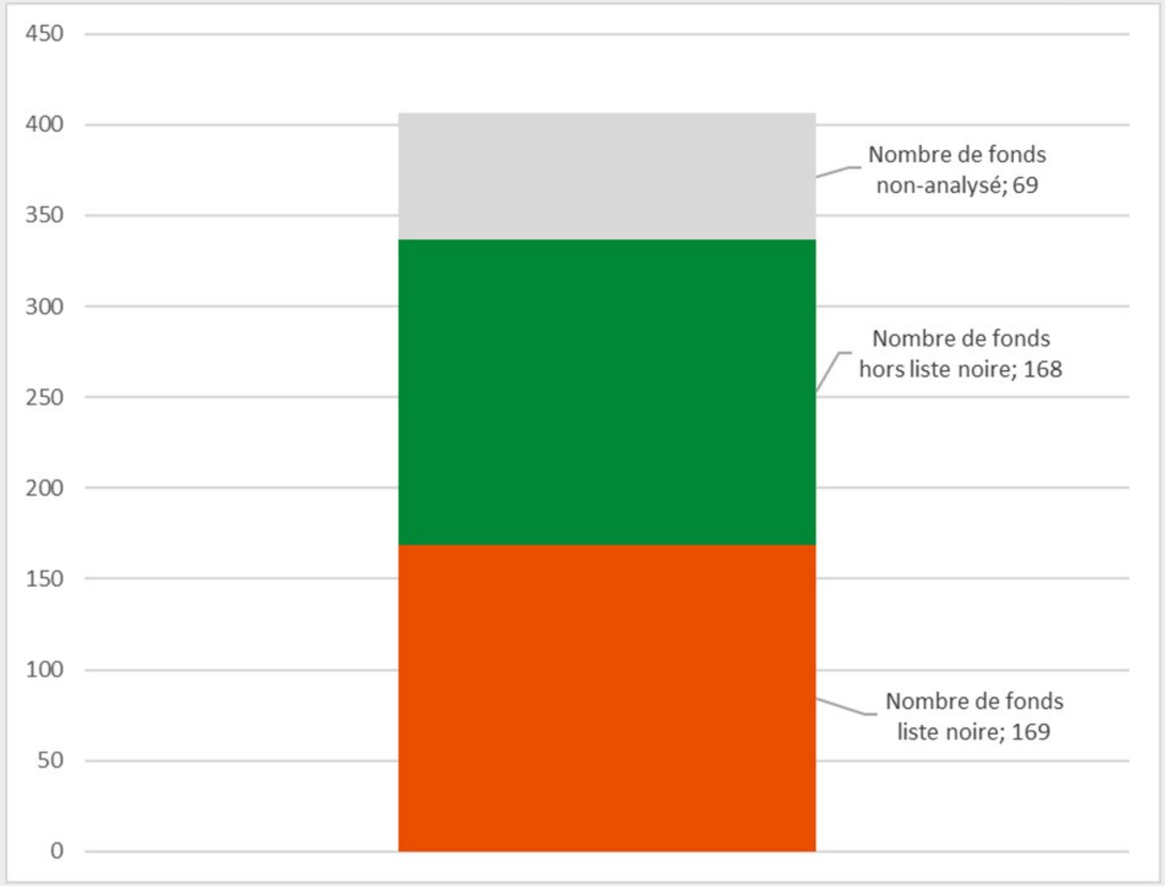
Financité

12,5 Mds € d'encours en fonds durables sur le marché belge
→ Environ 4 **%** (soit 531 millions d'euros) **investis dans des entreprises ou États** violant des principes de conventions internationales ratifiées par la Belgique.

ENSEMBLE, CHANGEONS LA FINANCE

La qualité des fonds de placement

Exposition à la liste noire **armes de guerre**



Les armes controversées qui ont fait l'objet d'une loi en Belgique : la loi du 8 juin 2006.

Au 31/12/2023, nous avons répertorié 71 fonds qui investissent dans une entreprise ou des Etats actifs dans les armes controversées.

Les autres fonds épinglés par la liste noire armes de guerre investissent dans des entreprises actives dans les armes nucléaires, les armes au phosphore blanc ou dans des États sous embargo sur les armes.

Financité

12,5 Mds € en fonds durables en Belgique
→ 1,94 **%** (soit 242,1 **millions d'euros**) **investis dans des entreprises ou États liés aux armes de guerre**

ENSEMBLE, CHANGEONS LA FINANCE

La qualité des fonds de placement

Exposition à la liste noire **climaticide**



224 fonds, soit 66 % des fonds investissent dans les énergies fossiles, 191 fonds, soit 57 % des fonds dans le charbon.

72 fonds, soit 721 % des fonds analysés investissent dans des entreprises qui ont des projets d'expansion et 24 fonds, soit 7 % des fonds analysés investissent dans entreprises impliquées dans le pétrole et gaz non-conventionnel.

Au total, 77 promoteurs de fonds (sur 108) commercialisent des produits qui sont impliqués dans des activités climaticides. 20 d'entre eux sont pourtant signataires de l'initiative « The Net Zero Asset Managers ».

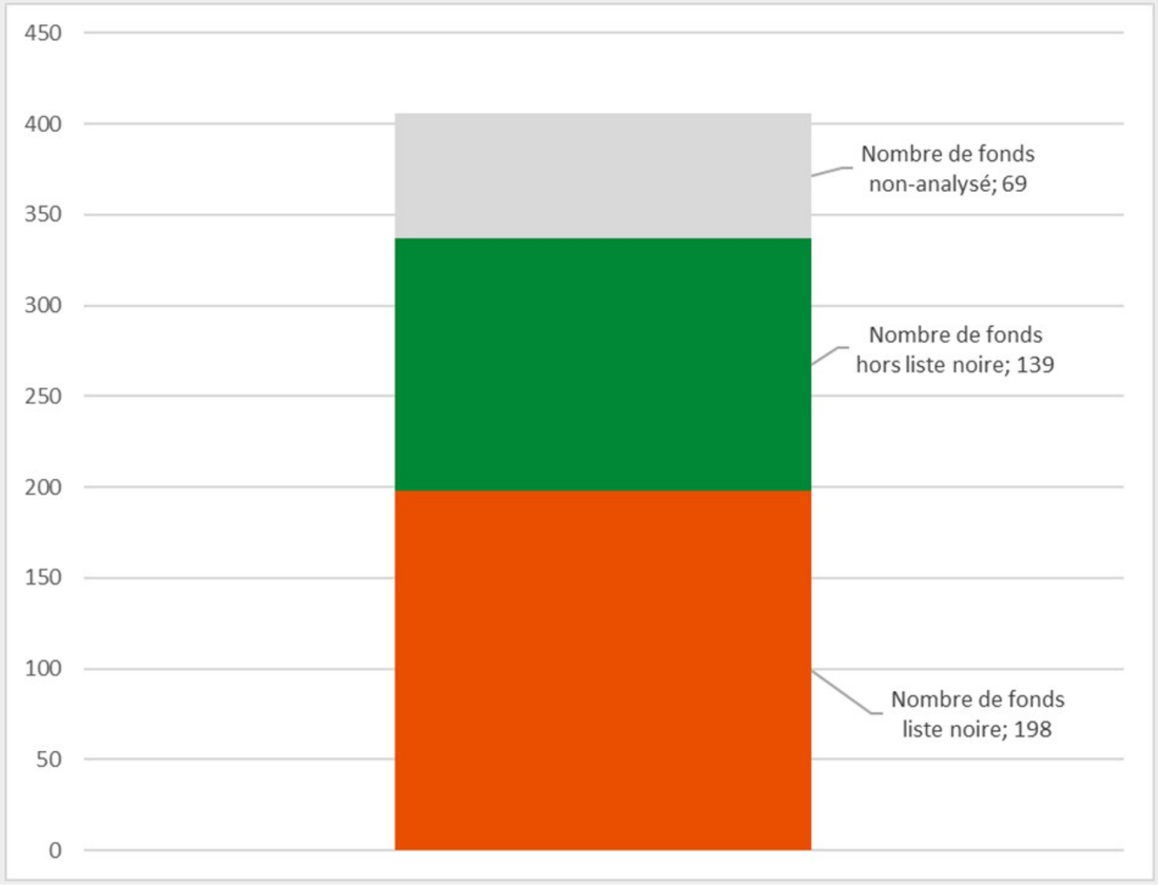
Financité

Sur les **12,5 milliards d'euros** investis dans les fonds durables commercialisés en Belgique, **3,77 % (soit 471,4 millions d'euros)** est investi dans des entreprises et/ou États impliqués dans des activités accélérant le dérèglement climatique.

ENSEMBLE, CHANGEONS LA FINANCE

La qualité des fonds de placement

Exposition à la liste noire nucléaire



Source : Financité

Sur les 198 fonds impliqués dans le nucléaire, 65 fonds sont impliqués dans des entreprises actives dans le secteur du nucléaire civil et 67 fonds dans l'armement nucléaire.

132 fonds investissent dans des bons d'États qui ont des réacteurs sur leur territoire, sauf si une sortie du nucléaire est prévue au plus tard dans les 5 ans et/ou qui projettent d'en construire.

Les entreprises les plus couramment retrouvés dans les fonds sont par exemple Iberdrola et Engie.
Du côté des Etats, il s'agit de la France, de l'Espagne, de la Belgique, des Etats-Unis et des Pays-Bas qui non seulement l'acceptent, et pour certains développent de nouvelles centrales.

Financité

12,5 Mds € en fonds durables sur le marché belge
→ 4,42 **%** (soit 552 **millions d'euros**) **investis dans des entreprises ou États liés à l'énergie nucléaire ou aux armes nucléaires**

ENSEMBLE, CHANGEONS LA FINANCE

La qualité des fonds de placement

La qualité globale

Nombre total de fonds analysés : 337 (sur 406 répertoriés)

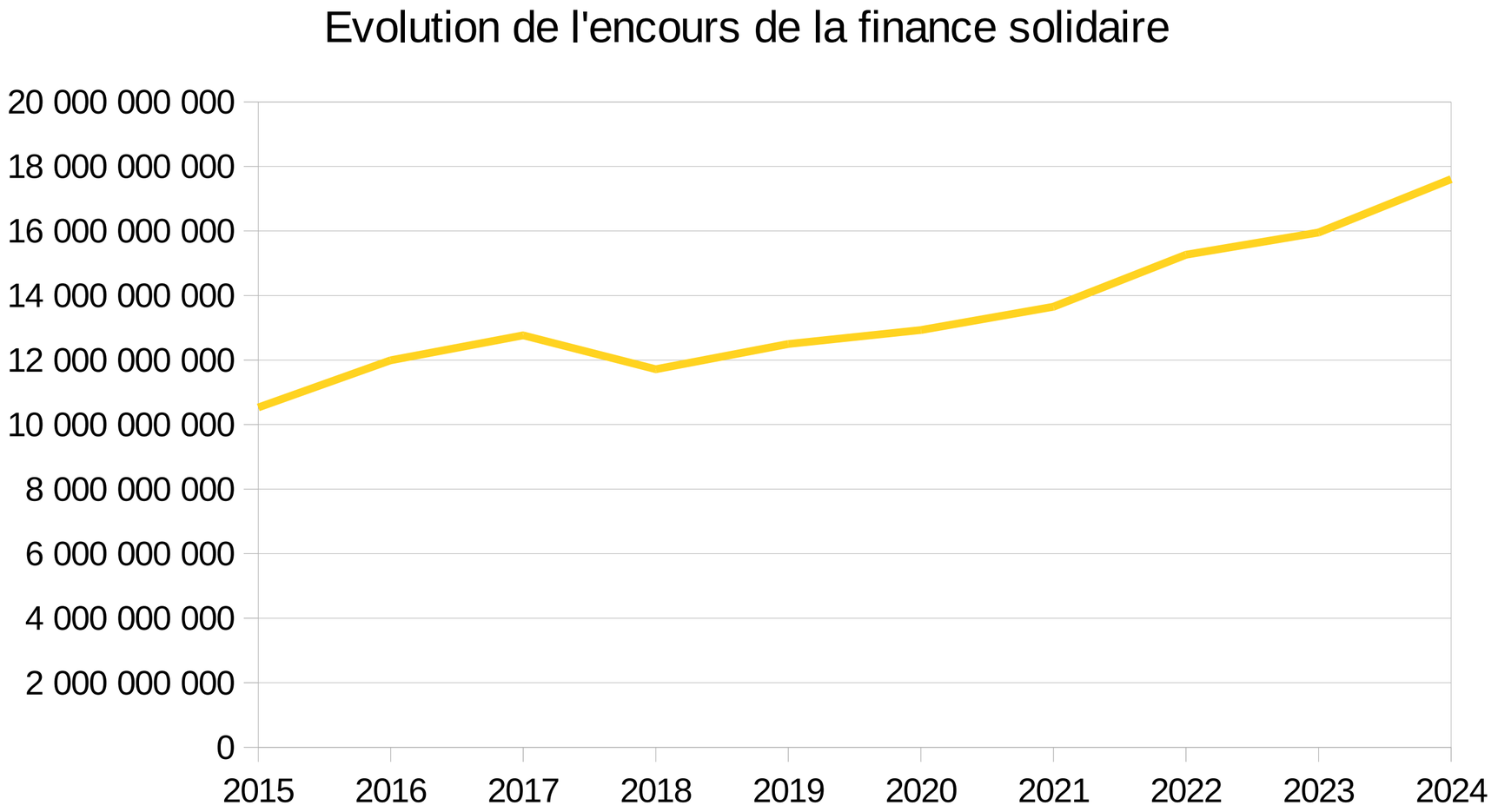
Exposition aux listes noires de Financité :

- 94 % des fonds (318) investissent dans au moins une liste noire
- 31 % des fonds (104) ont des actifs présents sur **les 4 listes noires**
- Seuls 5,6 % des fonds (19) sont **conformes aux critères des 4 listes**, représentant **13 % de l'encours total** des fonds durables commercialisés en Belgique

Résultats détaillés par thème

- **Droits fondamentaux :** 76 % des fonds (257) financent des violations
- **Armes de guerre :** 50 % des fonds (169) investissent dans ces activités
- **Nucléaire (civil ou militaire) :** 59 % des fonds (198) soutiennent ce secteur
- **Activités climaticides :** 77 % des fonds (261) financent des secteurs nuisibles au climat

La finance solidaire





Le label Finance solidaire est une initiative de Financité.

Son but est de certifier que le produit dans lequel vous investissez finance des activités génératrices d'utilité sociale et environnementale en se basant sur des critères sociétaux.

Le comité

Le comité du label est composé d'expert·e·s en économie sociale et en finance solidaire. Il se réunit une fois par mois pour analyser les dossiers de candidatures au label.



Peter Bosmans
Directeur Febecoop/Febecoop Adviesbureau



Ela Callorda Fossati
Chercheuse à l'Université Libre de Bruxelles (CEDD/IGEAT)



Ariane Debor
Coordinatrice de l'agence-conseil Step Entreprendre



Elodie Dessy
Chercheuse à l'HEC Liège



Luc Heymans
Consultant dans le domaine de la coopération internationale - notamment pour Ex-change asbl



Romain David
Doctorant sur le thème de l'investissement socialement responsable à l'ULiège



Bénédicte Fonteneau
Chercheuse à HIVA-KU Leuven au sein du groupe de recherche "développement durable"



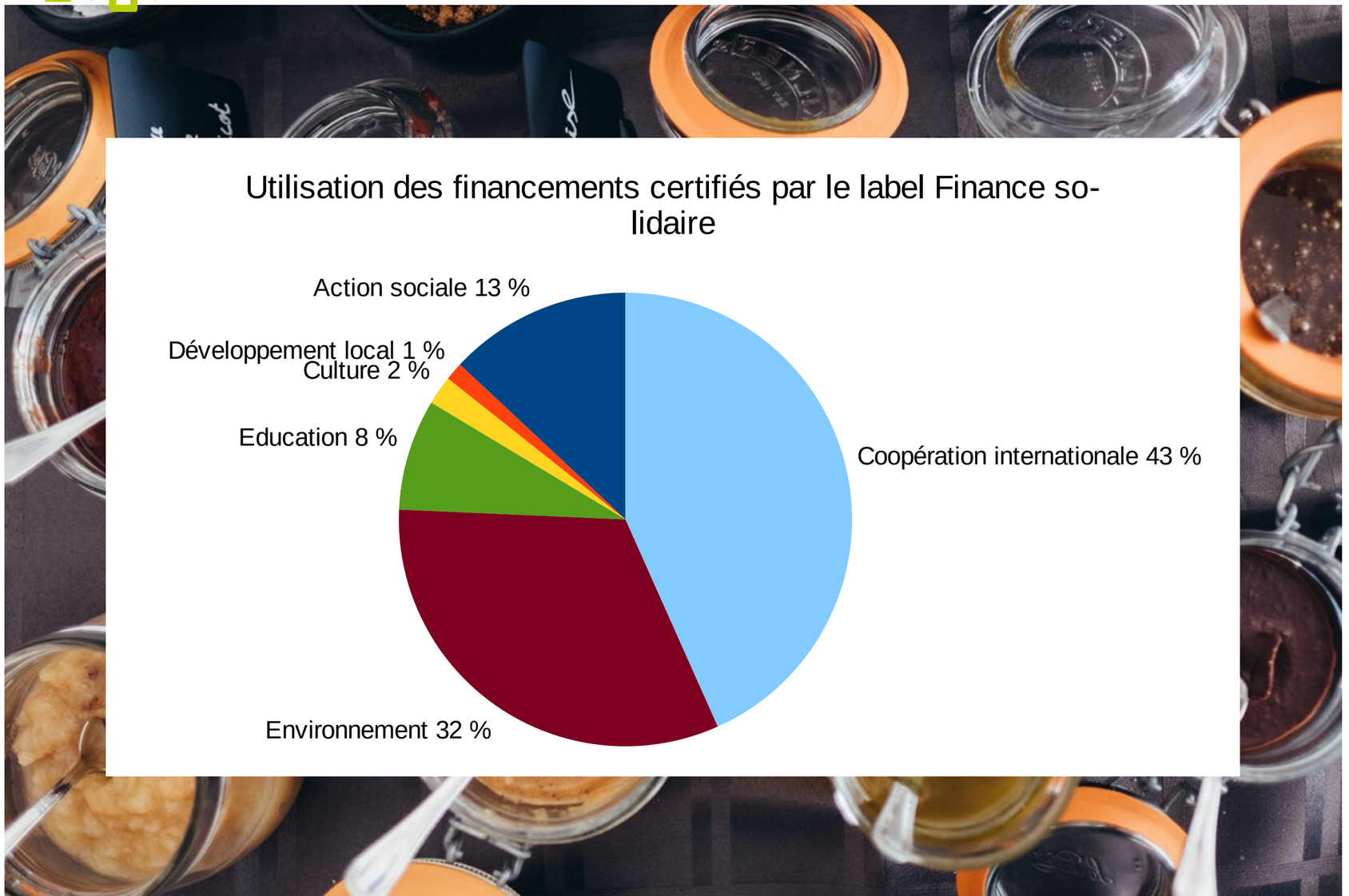
Patricia Cardon
Directrice du pôle accompagnement chez Crédal



Jean-François Herz
Co-directeur de la Fédération d'économie sociale SAW-B

finance
solidaire
financiering

Domaines d'activités financés




Agrico Vert
alterfin
Cyréo
dynamo
BIG TROUBLE IN LITTLE BELGIUM COOP
Brasserie de l'Ourthe
coopérative & participative
Brasserie Coopérative Liégeoise éleveurs de bières
coopérative alimentaire belge des artisan.e.s solidaires
cabas
Chorti.
www.chorti.be
CHAMPS D'ÉNERGIE COOPÉRATIVE
cobeacoop
Condroz Energies Citoyennes
Hyppy
émissions zéro scrl
LITTLE GREEN BOX
Wald-Cube
Energent
FAIR GROUND BRUSSELS
HABITAT InVesdre solidaire & durable
hefboom
CREDAL L'ARGENT SOLIDAIRE
LES BIENS COMMUNAUX SCRL
10 ANS Terre-en-vue
MAZETTE!
mega Watt puur
Vents Du SUD .be
HesbEnergie
Terre-en-vue
OIKO CREDIT investeren in mensen
INCOFIN CVSO Micro-finance
courant d'air
NOSSE MOULIN scrl fs
VIN DE LIÈGE
Allons en vent
Poll'n
R.E.L.A.I.S. Coop
Rochefort Economie Locale Associative Interactive & Solidaire
urbike
LA FERME DE FROIDMONT INSERTION
VERVICOOP «SUPER»MARCHÉ COOPÉRATIF
OUFTI COOP
Les petits producteurs
coopeos
Biomasse locale pour une chaleur durable
Ets DENEYER
BEES coop SUPERMARKET
CVBA BEAUVENT SAMEN INVESTEREN IN DUURZAME ENERGIE
VINDUPAYSDEHERVE
8INFINI
CORTIGROUPE CORTIBEL
luceole SCRL
brs www.brs.coop
Ecopower cv
Ferréole
Jardin'âges
CAMPINA ENERGIE Hernieuwbare energie in de Kempen
f'in Common
CoopEst
cyclesterre
MÉDOR
RÉSIDENCES CITOYENNES MARCHINOISES
li terroir .be
RIVE Maison de Santé
HESBICOOP .be BON & JUSTE
Maison Médicale Braine-l'Alleud
COOPÉRATIVE Notre avenir
PARTAGO
Quai 10
NOVACITIS
les grignoux cinéma & culture au cœur de la ville
Récolte
WILFRIED
wandercoop
U.L.A.C. Union des locataires Anderlecht Cureghem
NEWB

Comment faire de la finance durable

dans un monde peu durable ?

- les activités durables doivent être bien identifiées
- les activités durables doivent être encouragées
- les flux financiers doivent aller vers les entreprises qui les mettent en œuvre
- les pouvoirs publics doivent inciter à rediriger les capitaux vers ces activités
- en tant qu'investisseur, il faut questionner la niveau de retour sur investissement attendu

Réflexion plus globale sur :

- doit-on faire en sorte que des activités brunes ne soient plus rentables ?
- qui doit prendre le risque de financer la transition ?